

AVIS D'OUVERTURE DU CONCOURS

D'INFIRMIER TERRITORIAL EN SOINS GENERAUX

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée organise, pour le compte des départements de la Loire-Atlantique, du Maine et Loire, de la Sarthe, de la Mayenne et de la Vendée, le concours pour le recrutement d'infirmier territorial en soins généraux.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A CE CONCOURS:

NOMBRE DE POSTES A POURVOIR :

⇒ 45 postes

CONDITIONS D'INSCRIPTION:

- Posséder la nationalité française ou celle de l'un des Etats membres de la Communauté européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen,
- Jouir de ses droits civiques dans l'Etat dont il est ressortissant,
- N'avoir subi aucune condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions,
- Se trouver en position régulière au regard des obligations du service national de l'Etat dont il est ressortissant,
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice des fonctions.

CONDITIONS D'ACCES:

⇒ Etre titulaire :

- Soit d'un titre de formation mentionné aux articles L. 4311-3 et L. 4311-5 du code de la santé publique (diplôme d'Etat d'infirmier, diplôme d'Etat d'infirmier de secteur psychiatrique, ...),
- Soit d'une **autorisation d'exercer la profession d'infirmier** délivrée en application de l'article L. 4311-4 du même code.

DATE ET LIEU DE L'EPREUVE ORALE :

A compter du 25 janvier 2021 à la Maison des Communes de la Vendée.

PERIODE DE RETRAIT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

Les dossiers de candidature pourront être téléchargés <u>du 6 octobre 2020 au 28 octobre 2020</u> directement sur le site internet du Centre de Gestion : <u>www.maisondescommunes85.fr</u> ou dans les locaux du Centre de Gestion de la Vendée par le biais d'une préinscription sur la borne Internet prévue à cet effet.

En cas d'impossibilité de se préinscrire par internet, une demande par voie postale (le cachet de la poste faisant foi) pourra être effectuée : adresser une demande écrite individuelle comportant les nom et adresse du demandeur, numéro de téléphone, adresse e-mail au Centre de Gestion de la Vendée - 65 rue Kepler, CS 60239, 85006 LA ROCHE SUR YON CEDEX. Tout pli insuffisamment affranchi sera refusé.

Un dossier de préinscription sera alors envoyé.

Ces préinscriptions ne seront considérées comme inscription qu'à réception, par le Centre de Gestion de la Vendée, du dossier imprimé à l'issue de la préinscription. Les captures d'écran ou leur impression ne seront pas acceptées.

DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE AU CENTRE DE GESTION 85 :

5 novembre 2020 (*) ou jusqu'à 17 H 30 en cas de dépôt sur place

Tous les dossiers postés ou déposés après le 5 novembre 2020, insuffisamment affranchis, faxés ou transmis par messagerie électronique, photocopiés ou recopiés seront refusés. Tout incident dans la transmission du dossier, quelle qu'en soit la cause (perte, retard ...) entraînera un refus d'admission à concourir.

Les dossiers incomplets et déposés avant le 5 novembre 2020 devront être complétés avant le début de la première épreuve.

(*) (le cachet de la poste faisant foi)

Aucune demande de dossier ne sera acceptée par téléphone

Centre de Gestion de la Vendée 65 rue Kepler C.S. 60239 85006 LA ROCHE SUR YON CEDEX www.maisondescommunes85.fr

⇒ Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : de 9 H à 12 H 30 et de 14 H à 17 H 30